



Traité Mena'hot

Michna 6 - Chapitre 6

הַעֹמֶר הָיָה בָּא עֲשָׂרוֹן מִשָּׁלֶשׁ סָאִין.
שְׁתֵּי הַלֶּחֶם,
שְׁנֵי עֲשָׂרוֹנִים מִשָּׁלֶשׁ סָאִין.
לֶחֶם הַפָּנִים,
עֲשָׂרִים וְאַרְבָּעָה עֲשָׂרוֹנִים
מִעֲשָׂרִים וְאַרְבַּע סָאִין:

L'offrande de l'omer, [c'est-à-dire la mesure d'orge apportée en offrande communautaire le 16 Nissan], était constituée d'un dixième [d'éfa de farine tamisée] sur trois séa [d'orge]. Les deux pains [étaient constitués de] deux dixièmes [d'éfa de farine tamisée] sur trois séa [de blé]. Le pain de proposition [était constitué de] vingt-quatre dixièmes [d'éfa de farine tamisée] sur vingt-quatre séa [de blé].



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions